

Budget—M. Hawkes

Les propositions budgétaires qui concernent les actions ordinaires et autres questions connexes incitent les Canadiens à investir dans les entreprises de leur pays. Si vous ne croyez pas posséder la compétence nécessaire pour administrer votre propre affaire, le gouvernement vous encourage à vous constituer un capital et à le confier à quelqu'un d'autre qui, lui, a le talent et l'énergie voulus pour le faire fructifier par d'autres moyens. Voilà ce que visent les dispositions relatives aux actions ordinaires qui se rattachent à la notion de propriété.

Les titres d'obligation qui vont débarrasser les petits entrepreneurs du lourd fardeau des taux d'intérêt sont intéressants à un double point de vue. Ils font l'objet de dispositions budgétaires d'une durée limitée qui sont fondées sur le principe de la propriété. C'est une initiative que nous devons prendre dans ce climat économique particulier, mais que nous souhaitons voir disparaître dans un an ou deux parce qu'elle n'aura plus sa raison d'être, le gouvernement empruntant moins. Le coût de l'argent va baisser, ce dont nous profiterons tous.

Les dispositions relatives aux gains en capital dans le cas des exploitations agricoles sont un autre exemple de la philosophie de la propriété qui caractérise le budget d'hier.

Le deuxième aspect majeur auquel ce budget s'intéresse porte sur ce que les économistes professionnels appellent l'infrastructure, et nous en voyons l'incarnation dans les mesures énergétiques globales. L'ensemble des mesures énergétiques qui nous sont présentées en témoigne. Il est question d'établir une banque de l'énergie. Dans la région d'où je viens, l'expression «banque de l'énergie» évoque l'exploitation et la prospection pétrolière et gazière. Je tiens à dire aux gens de ma circonscription que dans le contexte canadien, les mots «énergie» et «banque de l'énergie» ont une acception beaucoup plus vaste. Il est question ici d'exploiter d'autres sources d'énergie afin d'offrir aux particuliers et aux sociétés une forme d'énergie existant sur place pour leur permettre d'exploiter leur entreprise dans la région même.

● (1740)

En ai-je terminé, monsieur l'Orateur? J'en arrive à la conclusion. Il y a une question sur laquelle j'aimerais lancer le débat et j'espère que des Canadiens communiqueront avec moi à ce sujet. A mon avis, le principe même de l'assurance-chômage a quelque chose de néfaste sur le plan psychologique. J'aimerais lancer un débat public sur le principe de l'assurance-chômage. A mon sens, «assurance» reste le mot clé et je crois que les mesures proposées dans le budget d'hier soir nous rapprochent davantage du principe de l'assurance. Néanmoins, j'estime qu'on cause certains torts psychologiques aux prestataires lorsqu'on leur dit: «Vous ne pouvez pas travailler, vous ne pouvez pas jouer un rôle social utile comme vos amis et vos voisins.» J'aimerais que nous entamions un débat sur la réorientation fondamentale de ce programme vers une assurance-chômage au vrai sens du terme. Je tiens à avertir les députés et les membres du gouvernement que ce changement fondamen-

tal ne doit pas se faire à la hâte et que nous pourrions l'étudier au cours des douze au vingt-quatre prochains mois. Je vous remercie de votre attention.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Dennis Dawson (Louis-Hébert): Monsieur l'Orateur, c'est un plaisir pour moi de participer à ce débat sur ce budget qui est le premier et je l'espère, le dernier budget du ministre des Finances actuel (M. Crosbie). Cela aurait été plus intéressant même pour le nouveau député de parler sur un budget qui aurait eu des points positifs. Le député a même admis avoir participé il y a quelques années à l'élaboration de la politique économique du gouvernement du parti progressiste conservateur; je pense donc qu'il aurait fait mieux de se taire.

Il n'en est pas ainsi, monsieur l'Orateur, non, il n'y a rien dans le budget dont on peut parler, rien qui crée chez les Québécois, chez les Canadiens, la moindre impression qu'il y a quelque chose de progressif dans ce parti qui se dit progressiste conservateur. J'aurais aimé que le député parle de création d'emplois. Malheureusement, rien ou presque rien, monsieur l'Orateur. Dans un discours de plus d'une heure, il y avait 30 secondes sur les créations d'emplois. Un paragraphe sur 25 pages, monsieur l'Orateur.

Non seulement il n'y avait rien pour la création d'emplois, mais en plus, il y avait des mesures néfastes pour la création d'emplois au Canada. La hausse du prix de l'essence, monsieur l'Orateur, telle que signalée par les critiques de ce budget, va créer au moins 100,000 chômeurs de plus. Si on ajoute les autres mesures néfastes de ce budget, cela créera au moins 150,000 nouveaux chômeurs. Je pourrais parler longuement de l'absence de mesures concrètes dans le budget, qui pourraient protéger le pouvoir d'achat des personnes âgées. Il n'y a rien, monsieur l'Orateur, absolument rien, seulement une hausse des coûts de transport et une hausse du chômage. Rien pour les pensionnés. Pour se transporter à l'intérieur de leur ville, ils devront payer plus cher. Ils auront une perte de pouvoir d'achat parce que l'inflation atteindra probablement 10 et 11 p. 100. Il y aura moins d'argent pour la nourriture et moins d'argent pour les vêtements.

Quoi dire, monsieur l'Orateur, pour les travailleurs? Les travailleurs pourront voir dans ce budget une augmentation du coût de transport pour se rendre à leur emploi, une augmentation de leurs contributions aux primes d'assurance-chômage, ce qui fera qu'à la fin de la semaine ils se retrouveront avec une perte d'au moins 2 ou 3 p. 100 de salaire régulier, seulement à cause des mesures du budget, ne tenant même pas compte de l'inflation. Ces mêmes travailleurs, ces mêmes chômeurs, ces mêmes pensionnés, avant ce budget, avaient à l'intérieur des programmes une assurance que leur pouvoir d'achat était protégé. Rien n'existe actuellement, on va même parler du taux élevé d'intérêt qu'ils doivent sur leurs emprunts.